

Histoires de chez nous

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Histoires de chez nous

Il y a eu le Tir cantonal à Yverdon, la petite cité qui s'enorgueillit d'avoir hospitalisé Pestalozzi, le grand pédagogue. Pestalozzi, cependant, n'était point tireur. Comment rappeler discrètement sa mémoire sur l'affiche du Tir cantonal ? Quelqu'un a trouvé immédiatement la solution : « Confédérés, venez tirer ! Pestalozzi tirait aussi... vos enfants de l'ignorance. »

* * *

Deux Vaudois, de l'autre bout du canton, traversaient une fois, en train, une contrée à eux inconnue. Voici une petite gare. Un des voyageurs essuie la buée de

la vitre, écarquille les yeux et, ne voyant rien, déclare :

— Il n'y a point de maisons !

— Je pense. ajoute son compagnon, qu'ils les rentrent le soir.

* * *

Une manière bien vaudoise de raconter un accident :

— A propos de malades, savez-vous que Louis Tronchet est à l'hôpital ?

— Pas possible ! Qu'est-ce qu'il a ?

— Il lui est arrivé une curieuse aventure. Hier matin, foutimassant dans sa grange, il est tombé d'une échelle cinq minutes après qu'un domestique l'avait enlevée.

Civil... et militaire !

Monette, dont le papa a fait du service militaire, a souvent entendu prononcer le mot « civil ».

Quand papa parle de ses compagnons d'armes, il dit fréquemment : « Au civil, celui-ci est... ceci ou cela. » Monette sait maintenant que tout homme à deux métiers : le civil et le militaire.

La cousine de Monette vient de se marier. Une grande noce qui a duré deux jours. Il y avait le mariage civil et le mariage religieux.

— *Et... quand le mariage militaire ? a demandé Monette.*

• • •

Un petit lieutenant tout neuf, et qui se prend déjà au sérieux, assiste, dans le village où il cantonne, à un impressionnant incendie. Si impressionnant que tout le village est sur pied et que des secours doivent s'organiser. Il y a, bien entendu, le capitaine des pompiers et son second. Tous deux donnent des ordres nets et précis. Les pompiers sont sur les dents, l'eau gicle de partout, mais le feu gagne du terrain et la foule fait la chaîne.

Le petit lieutenant ne tient pas en place et, l'habitude aidant, il se met à commander, lui aussi. Comme il est en uniforme, on l'écoute et on lui obéit.

Mais le capitaine a entendu et, se tournant vers le trop zélé officier, il lui crie d'un ton sans réplique :

— *D'abord, vous, vous n'avez rien à dire : c'est un incendie... civil !*

M. M.-E.